

ADOPTION du projet du stade scolaire de l'Ecole Joinville

Le Maire donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 22 Novembre 1955

Mesdames,

Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le projet du stade scolaire de Joinville.

Le montant des travaux est évalué à 5.200.000 Frs

Une subvention de 2.500.000 Frs nous sera allouée par le Département à cet effet et à notre budget primitif de 1956 sera inscrit une somme de 2.700.000 Frs représentant notre participation. 1'67

Ce projet avait déjà reçu votre approbation lors de notre délibération du 1er Décembre 1953.

Je mets aux voix l'adoption du projet du stade scolaire de Ecole Joinville et l'inscription au budget primitif de 1956 la somme de 2.700.000 Frs, montant de la participation de la Commune.

Approuvé
Saint-Denis, le 17 décembre 1955 Adoptée à l'unanimité.

Le Préfet
Le Secrétaire Général
Signé: R. Petit